Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260605-2026_06_002-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an 2026 le 5 juin à 19 heures 00 , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Myriam ALEXANDRE, Maire.

Présents : Myriam ALEXANDRE, Thierry AMMONIAUX, Aymeric CROISSANT. Emma FESSELIER, Maxime FEVRIER, Béatrice GARNIER, Valérie HENRY, Séverine LORIER, Fabrice LABBÉ, Audrey MENEUX, Sonia SUBIRY.

Absents excusés : Nicolas TOUTAIN, Pascal BARBRON, Joël BOUVIER, Astrid JOURDAN.

Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11
- Votants : 11

Date de la convocation : 28/05/2026
Date d'affichage : 28/05/2026

A été nommé(e) secrétaire : Aymeric CROISSANT

- **2026-06-002 Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Madame Le Maire demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la précédente réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal.

A Saint-Germain-du-Pinel,
Le 05 06 2026
Le Maire
Myriam ALEXANDRE

SAINT-GERMAIN-DU-PINEL MAIRIE (Ille-et-Vilaine)